

GIONGES - Retraite aux flambeaux et feu d'artifice - ANNULATION

Vendredi 28 Août 2026



COMMUNE DE BLANCS-COTEAUX - ANNULATION DES FEUX D'ARTIFICE

La Commune de Blancs-Coteaux avait sollicité auprès de la Préfecture une **dérogation exceptionnelle** afin de pouvoir maintenir les feux d'artifice prévus :

- à Gionges, le vendredi 28 août 2026 ;
- à Vertus, le samedi 29 août 2026 .

La Préfecture vient de nous informer du **refus de cette dérogation**, à la suite de l'avis défavorable du SDIS, notamment en raison de la **présence de végétation sensible et du risque d'incendie** .

En conséquence, **les deux feux d'artifice sont annulés** .

La Commune vous remercie de votre compréhension.

Date

Vendredi 28 août, 22:00